

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du Comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 11 OCTOBRE 2022

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1^{ère} Vice-présidente, ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente, BUTORI, LASSERRE, PINATEL ; MM. IBARBOURE, KORDIAN

EXCUSÉS : MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY, BROUCARET, MATON

POUVOIRS : M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CASTEL

O/J N° 3 – FINANCES : DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL

M. présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

Vu le budget primitif du budget principal de la Régie Autonome - CRR Maurice RAVEL adopté le 11 avril 2022.

Considérant la nécessité :

- de porter à 668 340 € la participation du Budget Principal au budget annexe de l'Orchestre Symphonique du Pays Basque suite à la décision de la Communauté d'Agglomération Pays Basque d'augmenter sa participation de 201 730 € à la Régie Autonome afin d'assurer le financement de l'OSPB jusqu'à la fin de l'exercice 2022 ;

- d'inscrire les dépenses et les recettes liées à l'organisation par le conservatoire de l'Académie d'Orchestre 2022 ;

- d'inscrire la cession d'immobilisation du Vibraphone Musser (n° inventaire 0017) en section d'investissement.

Il est demandé au Conseil d'Administration après en avoir délibéré d'adopter la décision modificative n° 01 du budget principal de la Régie Autonome tel que présentée ci-après :

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président
Antton CURUTCHARRY



SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES			RECETTES REELLES		
011	Charges à Caractère Général	14 270	013	Atténuation de charges	1 800
60623	Alimentation	300	6419	Remboursements rémunérations personnel	1 800
60632	Fournitures de petit équipement	200	70	Produits des services, domaine et ventes directes	117 230
611	Contrats de prestations de services	6 950	7067	Redev. services périscolaires et enseignement	98 510
6132	Locations immobilières	1 880	70841	Mise à disposition personnel facturée au Budget Annexe	4 880
6247	Transports collectifs	1 070	70878	Remboursements de frais - Autres redevables	13 840
6251	Voyages et déplacements	4 200	74	Dotations et participations	201 730
6256	Frais de Missions	1 600	74758	Participaion Autres groupements	201 730
6288	Autres services extérieurs	1 930	75	Autres produits de gestion courante	1 040
012	Charges de Personnel	105 800	752	Revenus des lmeubles	1 040
6218	Autre personnel extérieur	340			
6331	Versement de transport	1 070			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	270			
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 210			
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	160			
64111	Rémunération principale titulaires	45 240			
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	910			
64118	Autres indemnités titulaires	6 450			
64131	Rémunérations non titulaires	7 920			
64138	Autres indemnités non tit.	15 640			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	9 510			
6453	Cotisations aux caisses de retraites	14 450			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	360			
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	180			
6478	Autres charges sociales diverses	290			
6488	Autres charges	1 800			
65	Autres Charges de Gestion Courante	201 730			
6521	Déficit Budget Annexe Administratifs	201 730			
TOTAL DEPENSES REELLES :		321 800	TOTAL RECETTES REELLES :		321 800

TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT : 321 800

TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT : 321 800

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES REELLES			RECETTES REELLES		
21	Immobilisations Corporelles	3 500	024	Produits des cessions d'immobilisations	3 500
2188	Autres immobilisations corporelles	3 500			
TOTAL DEPENSES REELLES :		3 500	TOTAL RECETTES REELLES :		3 500

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT : 3 500

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT : 3 500

TOTAL DEPENSES : 325 300

TOTAL RECETTES : 325 300

DONT ACTE